



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général  
Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel (CAER-CAPLP),
- Vu l'arrêté du 1er décembre 2022 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPLP et des CAER-CAPLP ouverts au titre de la session 2023,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

**ARRETE**

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPLP et du CAER-CAPLP section génie civil option équipements techniques - énergie est constitué comme suit pour la session 2023 :

**Présidente**

Mme Sophia CZERNIC  
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie d' AIX-MARSEILLE

**Vice-Président**

M. Jean-Philippe BICHAUD  
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de LIMOGES

**Membres du jury**

M. Magid ABCHIR  
Professeur de lycée professionnel

Académie d' AIX-MARSEILLE

M. Pierre-Alain BARBAROUX  
Professeur de lycée professionnel

Académie d' AIX-MARSEILLE

M. Guillaume CAMBIER  
EC. R Professeur de lycée professionnel

Académie de MONTPELLIER

Mme Françoise CROISSANT  
Professeure certifiée

Académie de BESANCON

Mme Julie DE OLIVEIRA  
Professeure de lycée professionnel

Académie de TOULOUSE

M. Michel REBORD  
EC. R Professeur agrégé

Académie de MONTPELLIER

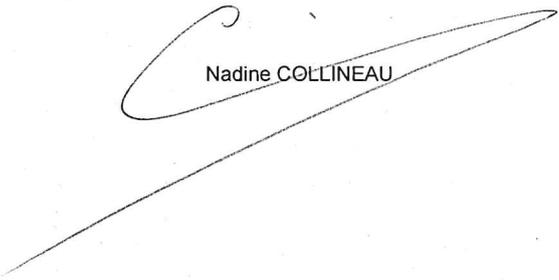
Mme Pascale VERDU  
Professeure agrégée

Académie de MONTPELLIER

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 08 décembre 2022

Pour le ministre de l'éducation nationale et  
de la jeunesse et par délégation  
La sous-directrice du recrutement



Nadine COLLINEAU